



---

# **Impact of the microfinance institution Vision Fund DRC in the fight against poverty in the city of Kinshasa**

## **Impact d'institution de microfinance Vision Fund DRC dans la lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa**

**MBUYA MINDOMBE Fabrice**

Apprenant de Diplôme de Spécialisation de procédure OHADA/ERSUMA-Porto-Novo-Bénin

Avocat d'Affaires au barreau de Kinshasa/Matete

Diplôme d'Etude Supérieur Spécial en Economie et développement

Licencié (BAC+5) en Droit, Licencié (BAC+5) en Relations Internationales

Université de Kinshasa, Université Catholique du Congo et Université Libre de Kinshasa -Kinshasa-  
RDC

---

### **Résumé**

L'analyse de l'impact des institutions de Microfinance est une thématique qui fait l'objet de notre article, la microfinance présente des atouts susceptibles de constituer un véritable levier économique et un secteur émergent en République Démocratique du Congo (RDC).

L'accès au crédit facilite indiscutablement la vie de ceux qui ont déjà une activité ou qui souhaitent en démarrer une. Il en ressort que Vision Fund DRC par ces différents services financiers a eu un réel impact sur la création d'emploi, bien qu'un peu faible, l'autonomisation aussi sur le bien être des bénéficiaires. La microfinance ne peut pas non plus se substituer à des politiques publiques garantissant l'accès à l'éducation, organisant des infrastructures et des services de santé de qualité. Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre que les pauvres s'enrichissent suffisamment pour s'offrir eux-mêmes tous ces services.

**Mots clés :** Microfinance, micro-crédit, Vision Fund, lutte, pauvreté, Kinshasa.

## Abstract

The analysis of the impact of microfinance institutions is a theme that is the subject of our article, microfinance has assets that are likely to constitute a real economic lever and is an emerging sector in the Democratic Republic of Congo (DRC).

Access to credit unquestionably makes life easier for those who already have a business or want to start one. It appears that Vision Fund DRC through these various financial services has had a real impact on job creation, although a little weak, and empowerment also on the well-being of the beneficiaries. Nor can microfinance be a substitute for public policies that guarantee access to education, organize quality health infrastructure and services. We cannot simply wait for the poor to get rich enough to afford all these services themselves.

**Keywords :** Microfinance, small loan, Vision Fund, fight, poverty, Kinshasa.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.16753122>

## 1. Introduction

L'analyse de l'impact des institutions de Microfinance est une thématique qui fait l'objet d'une multitude de recherches.

Le microcrédit a des effets réels, mais modestes sur la création d'entreprises et le bien-être. Quand une personne obtient un emploi salarié, celui-ci s'accompagne, même dans le pays les plus pauvres, d'une assurance, d'une contribution pour la retraite, etc. Les pauvres font d'emblée face à un double handicap : la complexité et la précarité de leur existence, leur laissent peu de temps et d'énergie pour envisager de manière sereine leur vie quotidienne<sup>1</sup>.

Or, conformément à la vulgate qui domine aujourd'hui, nous leur demandons par surcroît de prendre davantage de décisions. Dans ce contexte que nous venons de décrire, l'idée pour résoudre le problème de la pauvreté nous devrions confier aux pauvres encore plus de responsabilité paraît absurde. Cela ne signifie évidemment pas que la microfinance n'a pas sa place dans la lutte contre la pauvreté. Il est illusoire de penser que de ces micro-entreprises, jailliront les Microsoft de demain. L'accès des plus pauvres aux services financiers ne peut pas être un substitut à une politique de développement qui permette l'émergence d'entreprises plus importantes.

Évaluer les impacts de la microfinance est une nécessité aussi bien pour les financeurs soucieux des effets sociaux et économiques de leur investissement, que pour les praticiens et les analystes voulant prouver que l'outil est une alternative sérieuse pour la lutte contre la pauvreté et les différentes formes d'exclusion<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> DUFLO, E. 2002. La politique de l'autonomie : lutter contre la pauvreté (II). Paris. Éditions du Seuil. p.103.

<sup>2</sup> JEANNIN, P. et SANGARE, M. La Micro-finance : Quels impacts économiques et sociaux ? Disponible sur : <http://www.iut-tarbes.fr/rech/cv/Jeannin 2007>, (consulté le 14 avril 2025).

L'impact du micro-crédit montre que, les microfinances jouent un rôle important dans le financement des micro-entreprises dans la ville de Kinshasa. Il ressort de la description des activités des IMF dans la ville de Kinshasa que le recours au crédit auprès des IMF favorise la production, améliore la rentabilité et la compétitivité des Micro-entreprises. Permet également aux micro-entrepreneurs de faire face aux difficultés de trésorerie auxquelles ils font souvent face<sup>3</sup>.

La microfinance par l'activité économique qu'elle autorise dans les foyers génère un effet de revenu, elle améliore la consommation et l'épargne au bénéfice des enfants en particulier et de leur éducation. Mais elle modifie également la valeur du temps : en accroissant l'emploi féminin dont elle force les enfants à aider à la maison et diminue les taux de scolarisation. Sur ce, simple exemple des enfants, on constate combien les conséquences de la microfinance peuvent être contradictoires.

La RDC est classée à la 180<sup>ème</sup> place sur 193<sup>ème</sup> parmi ceux qui sont répertoriés dans le classement selon le développement humain et avec une valeur 0,481 selon le rapport annuel de 2023-2024 du développement humain intitulé sortir de l'impasse.

Les micro-entreprises constituent une gamme importante des opérateurs du secteur informel en RDC. Dans leurs activités, ces dernières ont toujours fait face à des problèmes de financement pour la promotion de leurs activités. Deux grandes sources de financement leur sont disponibles : le financement bancaire et le financement par les Institutions des microfinances. Nul doute que l'accès à un financement moderne fait un obstacle majeur empêchant une entreprise de fonctionner efficacement, d'entretenir ou de remplacer ses machines, d'acquérir du matériel et des services, de se moderniser ou se développer. Lors du lancement d'une nouvelle affaire, la plupart des micro-entreprises ne peuvent obtenir de prêt ni aucune autre forme de financement des établissements modernes. D'où le recours aux Institutions des microfinances qui sont considérées comme des institutions de financement de proximité.

La microfinance Vision Fund DRC a un effet positif, bien que modeste, sur la création d'emploi, l'augmentation du pouvoir de prise de décision par rapport aux questions économiques et le bien-être de la population bénéficiaire. Ce n'est pas par manque d'initiatives et de dynamismes que les pauvres sont pauvres, c'est plutôt par manque de compétences techniques et de confiance que les banques leur accordent. Il permet justement aux exclus du système bancaire d'accéder à ses services financiers par l'octroi de micro-crédit, l'épargne volontaire ainsi que par l'organisation de formation en éducation financière. Ce qui leurs permet d'accroître leurs capacités à offrir des biens et des services, ainsi donc à être mieux outillé pour faire émerger leurs activités.

Le système de microcrédit proposé par Vision Fund ne devrait pas être considéré comme une forme d'assistance aux pauvres, mais plutôt comme une opportunité pour eux de prendre leur vie en mains et de sortir de la pauvreté par leurs propres efforts.

Notre étude, qui justement veut rejoindre les auteurs cités précédemment, porte sur la lutte contre la pauvreté. Mais la démarcation essentielle entre notre étude et celle précitées est notre attention se focalise sur l'impact de l'IMF Vision Fund DRC dans la lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa ?

---

<sup>3</sup> ENGEL, E. et alii. 2012. Autonomisation Économique par l'Accès aux Produits de Micro-finance en République Démocratique du Congo. Département de la communication KfW Bankengruppe 5-960325 Frankfurt am Main. Berlin. p.7

## 2. Revue de la littérature

Ce point va principalement être axé sur les concepts de base qui interviennent dans le cadre de notre article. Le premier portera sur l'aperçu historique et définitionnel de la microfinance et cadre théorique de la pauvreté.

### 2.1 Aperçu historique et définitionnel de la microfinance

En 1849, un bourgmestre prussien, F.W. Raiffeisen, fonde en Rhénanie la première société coopérative d'épargne et de crédit, une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues des banques classiques. Progressivement, en s'appuyant sur l'épargne collectée, elle octroie des crédits à ses clients. Ces organisations sont dites mutualistes car elles mutualisent l'épargne de leurs membres pour la prêter à d'autres membres. De nombreuses institutions se développent sur cette base en Europe et en Amérique du Nord, puis à partir de 1950, dans les pays du Sud, notamment en Afrique. Mais elles restent à cette époque essentiellement focalisées sur l'épargne, avec des produits de crédit souvent limité<sup>4</sup>.

Les tontines existaient bien avant l'introduction de la monnaie dans l'économie. Elles plongent leurs racines dans l'histoire lointaine des peuples. Elles existent donc sur tous les continents du monde, mais elles sont plus répandues en Afrique et en Asie. Bien qu'elles portent souvent des noms différents d'un pays à l'autre, elles présentent néanmoins les mêmes caractéristiques qui tiennent à ce que les relations entre les membres soient particulièrement étroites<sup>5</sup>.

Les premières expériences de microfinance moderne apparaissent en Amérique latine et en Asie vers les années 1975 à 1992. À l'exemple de la création en 1976 de la première Microfinance par Muhammed YUNUS avec le nom de Grameen Bank au Bangladesh ; la Grameen démontre non seulement que les pauvres peuvent efficacement gérer et rembourser des crédits, mais qu'ils peuvent payer des intérêts élevés, et que l'institution peut donc couvrir ses propres coûts. À partir de cet exemple, des méthodologies de crédit spécifiques sont mises au point, adaptées à une population que ni les banques commerciales, ni les banques agricoles n'avaient pu toucher durablement. En particulier, la Grameen a popularisé le crédit solidaire, un crédit à un groupe d'individus dont chaque membre est solidaire du remboursement de tous les autres<sup>6</sup>.

La période de l'euphorie et de développement impressionnant des activités dans le monde entier avec les premières institutions de microfinance rentables ont vu jours vers les années 1999 à 2000. Les exemples comme BancoSol changent fondamentalement la perspective du secteur. La viabilité financière, c'est-à-dire la capacité à couvrir ces charges par ses revenus d'intérêt, devient l'enjeu central de la plupart des programmes de microfinance.

Pour ce faire, beaucoup d'IMF vont opter pour une stratégie de standardisation de leurs produits et d'augmentation rapide du nombre de clients, en vue de réaliser des économies d'échelle. L'attention tend à ne pas être portée en priorité sur les produits et les clients, mais sur les institutions elles-mêmes. L'incontestable succès commercial des IMF est souvent considéré comme une preuve suffisante qu'elles répondent à un véritable besoin.

---

<sup>4</sup> ANDRÉ, M. 2010. Une introduction à la Micro-finance. Présentation ENSAE Solidaire. Paris. Pôle Micro-finance. p.4

<sup>5</sup> HAMONNO, G. et BERTHON, J. 2008. Les Emprunts tontiniers de l'Ancien Régime, un exemple d'ingénierie financière au XVIIIe siècle. Paris. Editions Publications de la Sorbonne. p.9

<sup>6</sup> BOYE, S. et alii. 2009. Le guide de la micro-finance : Microcrédit et épargne pour le développement. Paris. Edition d'Organisation. p.20

Avec l'avènement des premières IMF rentables, se créent les premiers acteurs spécialisés dans le financement d'institutions de microfinance, des structures privées ou publiques qui proposent des prêts aux IMF qui, à leur tour les prêtent à leurs clients.

La fin des années quatre-vingt-dix va voir apparaître les premières difficultés. La croissance extrêmement rapide des institutions, poussées par une recherche de l'équilibre financier, va se solder, dans certains cas, par des échecs retentissants. À l'opposé du succès de BancoSol en Bolivie, la première faillite médiatisée en 1996 d'une institution colombienne, Corposol, est suivie de plusieurs autres, en Asie comme en Afrique. La fragilité des IMF et la nécessité de les renforcer apparaissent dès lors clairement.

Sébastien BOYE définit la microfinance comme l'ensemble des services qui sont proposés à des individus qui n'ont pas accès aux institutions financières classiques. Par extension ce terme désigne, l'ensemble d'activités mises en œuvre pour offrir ces services. Il s'agit principalement de l'offre de services financiers voir notamment : épargne, crédit, transfert d'argent, assurance, formations, appui institutionnel, etc<sup>7</sup>.

C'est donc, la mise à disposition de crédits de petit volume (micro-crédit) et d'autres services financiers aux ménages (économiquement actifs) à faible revenu ainsi qu'aux petites entreprises travaillant souvent dans le secteur informel. Des crédits qui sont généralement accordés sans dépôt de garanties physiques substantielles.

Le microcrédit est un crédit de faible montant, avec intérêts, accordé à des individus qui n'ont pas accès aux services financiers traditionnels, emprunt que leur permet de créer ou de développer une activité génératrice de revenus<sup>8</sup>.

## 2.2 Cadre théorique : la pauvreté

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur le fait que la pauvreté est un phénomène complexe, pluridimensionnel, ne pouvant être réduit à sa simple expression monétaire qui est un niveau insuffisant de ressources économiques pour vivre de façon décente. Le Programme des Nations Unies pour le développement, déclare ainsi que « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel, un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées »<sup>9</sup>.

En ce qui concerne la définition de la pauvreté, nous avons retenu les définitions des auteurs ci-après :

Esse AMOUZOU considère « qu'il n'est pas toujours facile de définir et de mesurer la pauvreté. Les conceptions passées résumaient la pauvreté comme la simple absence de revenu »<sup>10</sup>.

La pauvreté comme le cumul des handicaps de ces différentes dimensions : sociales, culturelles, environnementales, politiques, économiques. Et il définit la pauvreté comme étant un ensemble de libertés élémentaires (liberté d'échapper à la famine et à une morbidité évitable, d'avoir accès à une vie sanitaire digne) dont doivent jouir les individus.

<sup>7</sup> BOYE, S. et alii., Op.cit., p.17

<sup>8</sup> ANDRE, A., Op.cit., p.3

<sup>9</sup> PNUD. 2000. Rapport sur le développement humain. p. 132

<sup>10</sup> AMOUZOU, E., 2009. Pauvreté, chômage et émigration des jeunes Africaines : Quelles alternatives ?. Paris. L'Harmattan. p.11

Ces diverses formes d'absence de libertés réelles empêchent aux gens de se réaliser et de développer leurs potentialités ainsi que d'améliorer leurs capacités (ensemble de fonctionnements qu'il peut choisir, liberté de choix).

Cette façon d'appréhender la pauvreté par les considérations environnementales et politiques ainsi que socio-économiques comme les principaux enjeux et facteurs du développement et du progrès. Par conséquent, l'atteinte à ces libertés élémentaires et universelles engendre des inégalités entre les individus. Autrement dit, lutter contre la pauvreté, c'est avoir conscience des inégalités et combattre la vulnérabilité des populations.

Le manque de ressources minimums peut avoir des impacts négatifs sur la pauvreté et pour échapper aux risques de marginalisation et d'exclusion dans la société ; la solution est qu'il faut aider les pauvres, les plus fragiles. L'objectif du développement est donc de créer un environnement favorable pour les personnes, qu'elles puissent jouir longtemps d'une bonne santé et mener une vie enrichissante.

L'objectif du développement est donc de créer un environnement favorable pour les personnes, qu'elles puissent jouir longtemps d'une bonne santé et mener une vie enrichissante.

Pour Laurent LUZOLELE « il est certain que les individus ressentent différemment leur situation de pauvreté. Le relativisme de la situation de pauvreté émane des différences que l'on observe entre les différents groupes de référence des individus, entre les communautés, entre les pays. Ceci rend inévitablement difficile et hasardeuse définition univoque de la pauvreté. Néanmoins, la littérature autour du concept de pauvreté nous donne quatre éléments importants qui synthétisent, à notre avis la compréhension du phénomène »<sup>11</sup>.

Du fait des diverses définitions possibles de la pauvreté, il faut souligner qu'il est important d'adapter le concept de pauvreté au contexte car il n'existe pas de concept général dont nous pouvons supposer avec certitude qu'il vaut pour tous les pays et toutes les époques.

### **3. Méthodologie de la recherche**

Cette partie présente la méthode empirique privilégiée dans cet article pour analyser l'impact de l'IMF Vision Fund DRC (VFDRC) dans lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa, bénéficiaire des actions et/ou produits pendant une période allant du 14 octobre 2024 au 14 mars 2025, soit six mois.

#### **3.1. Technique de collecte des données**

Pour obtenir les informations nécessaires à la réalisation de notre recherche, nous avons opté pour la triangulation méthodologique qui est une stratégie de recherche qui combine différentes méthodes pour étudier un phénomène. Cela nous a permis d'obtenir une compréhension plus approfondie et valide des résultats en explorant le sujet sous plusieurs angles. En d'autres termes, nous avons utilisé plusieurs approches de collecte de données des entretiens, des observations, des questionnaires pour étudier le même phénomène, ce qui nous a aidé de confirmer les résultats, d'identifier les contradictions et à développer une vision plus nuancée du sujet.

Les questionnaires fermés qui nous ont permis d'obtenir le plus rapidement possible et plus efficacement des renseignements de la population kinoise.

---

<sup>11</sup> LUZOLELE, L., 2002. Congo-Kinshasa : Combattre la pauvreté en situation de post-conflit synergie entre l'Etat, le marché et le capital. Paris. L'Harmattan. p. 9

Et cette triangulation qui nous a aidé d'analyser davantage le résultat obtenu que nous avons commencé par les techniques qualitatives afin de générer les hypothèses pour ensuite passer aux techniques quantitatives.

### 3.2. Echantillonnage

Comme aucune enquête et/ou recherche ne peut reposer directement sur une population entière. Le travail serait non seulement très onéreux, mais aussi difficile à accomplir, suite entre autres, au nombre élevé d'individus à interroger (population kinoise), à la dispersion géographique et aux problèmes de dépouillement qui en résulteraient. Notre recherche a adapté le principe qui consiste à décrire le tout par une partie, et par ce fait, à tirer un échantillon de l'ensemble de la population Kinoise. Notre enquête est composée 15 questionnaires dont nous avons procédé à l'interview de 97 clients de Vision Fund DRC de la ville de Kinshasa.

## 4. Analyse des données et statistiques

Dans ce point va principalement être centré sur la présentation, analyse et discussions des résultats de notre recherche afin d'obtenir un portrait du profil des répondants et par la suite cerner l'impact de Vision Fund DRC (VFDRC) dans la lutte contre la pauvreté.

### 4.1. Présentation et analyse des résultats

Ce point va principalement porter sur la présentation des enquêtes effectuées et elle va principalement tourner sur : les caractéristiques des clients enquêtés, les produits utilisés, la satisfaction par rapport aux produits, le changement observé et les problèmes posés par les clients enquêtés.

#### 4.1.1. Caractéristiques des clients enquêtés

##### 1°. Sexe

Il ressort de l'analyse du tableau 1 que 72,16 % de nos enquêtés sont des femmes contre 27,84 % d'hommes.

**Tableau 1** : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectifs	Fréquence relative %
Femme	70	72.16
Homme	27	27.84
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

##### 2°. Age

D'après le tableau 2, la tranche d'âge pour ceux qui ont été interrogés varie de 18 à 65 ans avec une grande proportion d'enquête qui se situe dans les 30 à 59 ans qui représente 85,57 %, le moins de 30 ans, 11,34 % et le plus de 60 ans, 3,09 %.

**Tableau 2** : Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge

Age	Effectifs	Fréquence relative %
18 à 29	11	11.34
30 à 59	83	85.57
60 à 65	3	3.09
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

**3°. Niveau d'étude**

Il ressort du tableau 3 que 78,35 % des enquêtés n'ont pas achevés les études secondaires, 11 % n'ont pas achevés les études supérieures, 5 % n'ont pas achevés les études primaires. Seule 3 % ont achevés les études supérieures. 2 % sont non scolarisés.

**Tableau 3** : Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Effectifs	Fréquence relative %
Non scolarisé	2	2.07
Primaires non achevées	5	5.15
Secondaires non achevées	76	78.35
Supérieures non achevées	11	11.34
Supérieure achevée	3	3.09
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

**4°. Situation familiale**

Ce tableau 4 nous démontre que la majorité des clients enquêtés sont les chefs de familles soit 80,41 % contre 19,59 % qui ont d'autres statuts.

**Tableau 4** : Répartition des enquêtés selon le statut dans la famille

Statut familial	Effectifs	Fréquence relative %
Chef de famille	78	80.41
Autres Statuts	19	19.59
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

**5°. Source de connaissance de Vision Fund**

Il résulte de tableau 4 que 52,58 % d'enquêtés ont été informés de l'existence de Vision Fund DRC par le canal des anciens clients, suivi de 41,23 % par le personnel de VFDRC, 4,12 % par les imprimés (brochures et dépliants) et 2,07 % par un média.

**Tableau 5.** Répartition des enquêtés selon le canal d'information de VFDRC

Canal	Effectifs	Fréquence relative %
Un client d'OIDRC	51	52.58
Le personnel d'OIDRC	40	41.23
Les imprimés	4	4.12
Un média	2	2.07
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

#### 4.1.2. Produits utilisés

##### 1°. Produits

Il ressort de l'analyse du tableau 6 que 89,69 % d'enquêtés ont bénéficié de tous les trois services (crédit, épargne volontaire et éducation financière) ; 7,22 % affirment n'avoir utilisé que l'épargne volontaire et 3,09 % que le service éducation financière.

**Tableau 6** : Répartition des enquêtés selon le produit déjà utilisé

Service	Effectifs	Fréquence relative %
Épargne volontaire	7	7.22
Éducation Financière	3	3.09
Crédit + Épargne volontaire + Éducation Financière	87	89.69
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de nos enquêtes

##### 2°. Raison d'ouverture de compte d'épargne

L'analyse de la raison d'ouverture du compte épargne indique que pour 61,86 % d'enquêtés ont pour la principale motivation de les aider à faire face aux urgences éventuelles. 20,62 % déclarent avoir ouvert ce compte pour sécuriser leur argent. 8,25 % n'ont pas précisé leurs raisons d'ouverture. 7,21 % l'ont fait pour acheter un bien. Cette ouverture s'est justifiée en vue d'agrandir l'activité pour 1,03 % et envoyer leurs enfants à l'école pour 1,03 %.

**Tableau 7** : Répartition des enquêtés selon les raisons d'ouverture d'un compte épargne

Raison	Effectifs	Fréquence relative %
Pour agrandir mon commerce	1	1.03
Pour envoyer mes enfants à l'école	1	1.03
Pour acheter un bien	7	7.21
Pour la sécurité de mon argent	20	20,62
Pour faire face aux urgences éventuelles	60	61.86
Autre raison	8	8,25
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de nos enquêtes

##### 3°. Montant de crédit reçu en dollars américain (USD)

Il ressort du tableau 8 que 30,93 % d'enquêtés ont reçu un montant compris entre 100 à 5000 USD (\$). 29,90 % déclarent un montant entre 5001 à 10.000 USD, 25,77 % affirment qu'ils ont reçu entre 400 à 999 USD et contre 13,40 % déclarent un montant entre 10.001 à 25.000 USD. Aucun enquêté n'a reçu plus de 25.000 USD.

**Tableau 8** : Répartition des enquêtés selon le montant du crédit reçu

Montant	Effectifs	Fréquence relative %
400 à 999\$	25	25.77
1000 à 5000\$	30	30.93
5001 à 10.000\$	29	29.90
10.001 à 25.000\$	13	13.40
25.001 à 50.000\$	0	0
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de nos enquêtes

#### 4°. Echéance de remboursement du crédit

Il résulte de l'analyse du tableau 9 que 38,15 % d'enquêtés indiquent une échéance de remboursement entre 7 et 12 mois ; 29,90 % au moins ont eu une échéance de 13 à 24 mois ; 26,80 % ont bénéficiés de moins de 7 mois et contre seulement 5,15 % d'enquêté n'ont obtenu plus de 25 mois d'échéance de remboursement.

**Tableau 9** : Répartition des enquêtés selon l'échéance du remboursement du crédit reçu

Temps	Effectifs	Fréquence relative %
Moins de 7 mois	26	26.80
7-12 mois	37	38.15
13-24 mois	29	29.90
25-36 mois	5	5.15
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

#### 5°. Utilisation du crédit

Comme indique le tableau 10 que 79,39 % d'enquêtés ont recouru au crédit pour augmenter leurs stocks ; 14,43 % pour acheter un bien ou équipement ; 3,09 % l'ont utilisé pour l'usage non précise, 2,06 % pour rembourser leur dette et 1,03 % pour payer le minerval de leur enfants.

**Tableau 10** : Répartition des enquêtés selon l'utilisation du crédit

Utilisation	Effectifs	Fréquence relative %
Acheter un bien/un équipement	14	14,43
Augmenter mon stock	77	79,39
Rembourser mes dettes	1	1,03
Payer le minerval	2	2,06
Autre usage	3	3,09
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

#### 4.1.3. Satisfaction des clients par rapport aux produits

##### 1°. Satisfaction au produit d'épargne volontaire

Le tableau 11 nous montre que 51,54 % d'enquêtés ne sont pas satisfaits de produit épargne volontaire ; 35,05 % sont plus ou moins satisfaits ; 7,22 % sont satisfaits et contre 6,19 % sont très satisfaits.

**Tableau 11** : Répartition des bénéficiaires enquêtés selon le niveau de satisfaction de service d'Épargne volontaire

Epargne Volontaire	Effectifs	Fréquence relative %
Pas satisfait	50	51,54
Plus ou moins satisfait	34	35,05
Satisfait	7	7,22
Très satisfait	6	6,19
<b>Total</b>	97	100

Source : Résultats de nos enquêtes

## 2°. Satisfaction au produit de crédit

Le tableau 12 nous montre que 38,14 % d'enquêtés sont satisfaits du Micro-Crédit de VFDRC ; 31,96 % sont plus ou moins satisfaits ; 18,56 % ne sont pas satisfaits et contre 11,34 % sont très satisfaits.

**Tableau 12** : Répartition des bénéficiaires enquêtés selon le niveau de satisfaction de service de Micro-Crédit

Micro-Crédit	Effectifs	Fréquence relative %
Pas satisfait	18	18,56
Plus ou moins satisfait	31	31,96
Satisfait	37	38,14
Très satisfait	11	11,34
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de nos enquêtes

### 4.1.4. Changement observé de l'utilisation des produits de VFDRC

#### 1°. Changement enregistré suite à l'épargne

Comme nous montre le tableau 13 que, 51,55 % d'enquêtés confirment avoir réalisé leurs projets ; 27,83 % affirment avoir moins de tracasseries ; 10,31 % attestent qu'ils ont augmenté leur capital ; 3,09 % déclarent avoir plus confiance en eux-mêmes et 1,03 % avance avoir réduit leur dettes grâce à l'épargne ; 6,19 % n'ont pas eu de changement.

**Tableau 13** : Répartition des bénéficiaires enquêtés selon les changements enregistrés dus à l'épargne

Changement enregistré	Effectifs	Fréquence relative %
Moins de tracasseries financières à la maison	27	27,83
J'ai plus de confiance en moi-même	3	3,09
J'ai réduit mes dettes	1	1,03
J'ai augmenté mon capital	10	10,31
J'ai réalisé mon projet	50	51,55
Pas de changement	6	6,19
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de nos enquêtes

#### 2°. Changement opéré par le crédit

Le tableau 14 nous renseigne que, 30,93 % d'enquêtés attestent que leurs revenus mensuels a augmentés d'au moins 50 % ; 18,56 % déclarent employer plus de travailleurs dans leurs activités ; 16,49 % démontrent qu'ils ont amélioré leurs habitations ; 10,31 % affirment que leurs revenus mensuel a augmentés d'au moins 25 % et 10,31 % ont acquis un équipement qui généré le revenu ; 4,12 % avancent également que leur revenus mensuels ont augmenté d'au moins 75 % et 4,12 % mangent mieux dans leurs maisons ; 2,06 % déclarent leurs revenus mensuels diminué. Seul 3,03 % n'ont perçu aucun changement suite au crédit obtenu.

**Tableau 14** : Répartition des bénéficiaires enquêtés selon les changements opérés résultant du crédit obtenu

Crédit obtenu	Effectifs	Fréquence relative %
Mon revenu mensuel a diminué	2	2,06
Mon revenu mensuel a augmenté d'au moins 25%	10	10,31
Mon revenu mensuel a augmenté d'au moins 50%	30	30,93
Mon revenu mensuel a augmenté d'au moins 75%	4	4,12
J'ai pu acquérir un équipement qui génère le revenu	10	10,31
On mange mieux à la maison	4	4,12
On a amélioré notre habitation	16	16,49
J'emploie plus de travailleurs dans mon commerce	18	18,56
Pas de changement	3	3,09
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de nos enquêtes

#### 4.1.5. Problèmes relevés par les clients enquêtés

Suite à nos différents entretiens avec les enquêtes de VFDRC, nous avons pu relever ceux qui suivent :

##### 1°. Epargne volontaire

- L'importance de distance entre le lieu où se trouvent l'agence et le lieu où habite le client,
- Le manque des terminaux électronique des paiements.

##### 2°. Micro-Crédit

- La caution financière constitue une forme d'épargne exigée pour l'obtention d'un prêt,
- Le payé de pocher pour les crédits du groupe et/ou un client garant,
- Le taux d'intérêt élevé et
- Le rationnement des montants des crédits.

#### 4.2. Discussions des résultats

A présent, nous pouvons analyser les résultats présentés précédemment afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses du départ.

Les crédits ont un certain impact sur la création d'emploi (18,56 %), cette situation est certainement due au fait que nos interviews ont indiqué que lorsque leurs affaires augmentent, ils recourent beaucoup plus à une main d'œuvre familiale. Ce qui réduit certainement l'impact du crédit sur la création d'emploi.

Hormis la création d'emploi, les crédits ont aussi permis l'amélioration de la situation financière des clients et cela a entraîné une augmentation des activités. 45,36 % d'enquêtés attestent que leurs revenus mensuels ont augmenté, 20,61 % ont amélioré leur niveau de vie (mange mieux, habite dans les meilleures conditions). Seul 3,09 % ne déclarent aucun changement et 2,06 % une diminution du revenu (tableau 24).

A part ces effets qui confirment aussi un impact réel sur l'autonomisation, nous pouvons aussi relever une forte augmentation du pouvoir de prise de décision en terme économiques et sociales. L'épargne volontaire n'a pas eu d'effet que pour 6,19 % d'enquêtes, tous considèrent qu'ils leur ont permis d'avoir plus de confiance en soi (3,09 %) ; de réduire les dettes (1,03 %) ; d'être plus apte à faire face aux problèmes financiers (27,83 %) ; de réaliser leur projet (51, 55 %) et d'augmenter le capital pour 10,31 % (tableau 23).

### **4.3. Perspective d'avenir**

Dans ce point, nous allons faire des recommandations aux niveaux : de l'Etat, de l'IMF Vision Fund DRC et aux clients bénéficiaires de ses services.

#### **4.3.1. Au niveau de l'Etat Congolais**

Le développement de la microfinance ne permettra pas à lui seul, dans le contexte actuel, de sortir la ville de Kinshasa de sa situation de grande pauvreté. Il reste fondamentalement important de créer les conditions d'une véritable relance des investissements et de la croissance pour que les instruments de la microfinance puissent à leur tour jouer leur rôle et dynamiser les acteurs économiques.

Le plus important est donc de rétablir un climat propice des affaires : renforcer la sécurité pour les commerçants et les artisans du secteur informel, avoir des chantiers à haute intensité de main d'œuvre pour redistribuer des revenus en faveur des plus pauvres et doper la consommation, à moyen et long terme, réformer et rendre la justice indépendante pour supprimer l'impunité et offrir aux institutions de microfinance, la possibilité de recourir à la loi en cas de remboursement défaillant.

La mise en place de la centrale de risque par la Banque Centrale du Congo est importante afin de permettre les flux et les échanges d'information au niveau des Institutions de Microfinances. Le Fond National de Microfinance doit jouer correctement son rôle.

#### **4.3.2. Au niveau de l'IMF Vision Fund DRC et des clients**

L'IMF Vision Fund DRC doit rester dans sa vision, sa mission et ses valeurs afin de réaliser sa mission sociale. En effet, il doit étendre ses services et ses zones d'actions pour atteindre une couverture géographique plus grande. La viabilité à terme des institutions de microfinance passe par une extension de la couverture géographique de leurs opérations, et ce d'autant plus que le marché potentiel est très important. Et résoudre les problèmes liés à l'épargne, au crédit et l'éducation financière.

Il faut enfin que l'IMF Vision Fund DRC initie des études de terrain pour cerner les réalités des faits auprès des populations bénéficiaires de leurs services.

Les clients bénéficiaires des services ne devraient pas considérés le VFDRC comme une forme d'assistance aux pauvres, mais plutôt comme une opportunité qui se présente afin pour eux de prendre en mains leur vie en mains et sortir de la pauvreté par leurs propres efforts.

## 5. Conclusion

Au terme de notre travail, il sied de rappeler que l'impact de l'Institution de microfinance Vision Fund DRC s'est relevé enrichissant sous plusieurs aspects. Nous nous sommes fixés comme objectif d'analyser l'impact des institutions de microfinance dans la lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa, principalement l'impact de Vision Fund DRC. Pour y parvenir, nous avons émis des hypothèses que nous nous sommes proposés de vérifier.

En effet, nous pensions comme nos hypothèses du départ que l'IMF Vision Fund DRC a un effet positif, bien que modeste sur la création d'emploi, une forte augmentation du pouvoir de prise de décision par rapport aux questions économiques et le bien-être de la population bénéficiaire.

Ces hypothèses se sont vérifiées par nos enquêtes. En effet, Les crédits ont un certain impact sur la création d'emploi (18,56 %), cette situation est certainement due au fait que nos interviews ont indiqué que lorsque leurs affaires augmentent, ils recourent beaucoup plus à une main d'œuvre familiale. Ce qui réduit certainement l'impact du crédit sur la création d'emploi. Outre la création d'emploi, les crédits ont aussi permis l'amélioration de la situation financière des clients et cela a entraîné une augmentation des activités. 45,36 % d'enquêtés attestent que leurs revenus mensuels ont augmenté, 20,61 % ont amélioré leur niveau de vie (mange mieux, habite dans les meilleurs conditions). Seul 3,09 % ne déclarent aucun changement et 2,06 % une diminution du revenu.

A part ces effets qui confirment aussi un impact réel sur l'autonomisation, nous pouvons aussi relever une forte augmentation du pouvoir de prise de décision en terme économiques et sociales. L'épargne volontaire n'a pas eu d'effet que pour 6,19 % d'enquêtés, tous considèrent qu'ils leur ont permis d'avoir plus de confiance en soi (3,09 %) ; de réduire les dettes (1,03 %) ; d'être plus apte à faire face aux problèmes financiers (27,83 %) ; de réaliser leur projet (51, 55 %) et d'augmenter le capital pour 10,31 %.

Ce n'est pas par manque d'initiatives et de dynamismes que les pauvres sont pauvres, c'est plutôt par manque de compétences techniques et de confiance que les banques leur accordent. L'IMF VFDRRC permet justement aux exclus du système bancaire d'accéder à ses services financiers par l'octroi de micro-crédit, l'épargne volontaire. Ce qui leurs permet d'accroître leurs capacités à offrir des biens et des services, ainsi que donc à être mieux outillé et pour faire émerger leurs activités.

Ainsi donc, Les clients bénéficiaires des services ne devraient pas considérer l'IMF VFDRRC comme une forme d'assistance aux pauvres, mais plutôt comme une opportunité qui se présente afin pour eux de prendre en mains leur vie en mains et sortir de la pauvreté par leurs propres efforts.

Cependant, le développement de la microfinance ne permettra pas à lui seul, dans le contexte actuel, de sortir la ville de Kinshasa de sa situation de grande pauvreté. Il reste fondamentalement important pour l'Etat Congolais de créer les conditions d'une véritable relance des investissements et de la croissance pour que les instruments de la microfinance puissent à leur tour jouer leur rôle et dynamiser les acteurs économiques.

Le plus important est donc de rétablir un climat propice des affaires : renforcer la sécurité pour les commerçants et les artisans du secteur informel, avoir des chantiers à haute intensité de main d'œuvre pour redistribuer des revenus en faveur des plus pauvres et doper la consommation, et à moyen et long terme, réformer et rendre la justice indépendante pour supprimer l'impunité et offrir aux institutions de microfinance, la possibilité de recourir à la loi en cas de remboursement défaillant.

La mise en place de la centrale de risque par la Banque Centrale du Congo est importante afin de permettre les flux et les échanges d'information au niveau des Institutions de Microfinances et le Fond National de Microfinance doit jouer correctement son rôle.

L'IMF Vision Fund DRC doit rester dans sa vision, sa mission et ses valeurs afin de réaliser sa mission sociale. En effet, il doit étendre ses services et ses zones d'actions pour atteindre une couverture géographique plus grande. La viabilité à terme des institutions de microfinance passe par une extension de la couverture géographique de leurs opérations, et ce d'autant plus que le marché potentiel est très important. Et résoudre les problèmes liés à l'épargne, au crédit et l'éducation financière.

Il faut enfin que l'IMF Vision Fund DRC initie des études de terrain pour cerner les réalités des faits auprès des populations bénéficiaires de leurs services.

Les clients bénéficiaires des services ne devraient pas considérer le VFDRD comme une forme d'assistance aux pauvres, mais plutôt comme une opportunité qui se présente afin pour eux de prendre en mains leur vie en mains et sortir de la pauvreté par leurs propres efforts.

## BIBLIOGRAPHIE

1. AMOUZOU, E. 2009. Pauvreté, chômage et émigration des jeunes Africaines: Quelles alternatives. Paris. Edition l'Harmattan.
2. ANDRÉ, M. 2010. Une introduction à la microfinance. Présentation ENSAE Solidaire. Paris. Pôle Microfinance.
3. BOYE, S et alii. 2009. Le guide de la microfinance: Microcrédit et épargne pour le développement. Paris. Edition d'Organisation.
4. DUFLO, E. 2002. La politique de l'autonomie: lutte contre la pauvreté (II). Paris. Edition Dalloz.
5. ENGEL, E. et alii. 2012. Autonomisation Économique par l'Accès aux Produits de Micro-finance en République Démocratique du Congo, Département de la communication.
6. HAMONNO, G. et BERTHON, J. 2008. Les emprunts tontiniers de l'ancien régime, un exemple d'ingénierie financière au XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris. Editions Publications de la sorbonne.
7. RLUZOLELE, L. 2002. Congo-Kinshasa: Combattre la pauvreté en situation de post-conflit synergie entre l'Etat, le marché et le capital. Paris. Edition l'Harmattan.
8. PNUD, Rapport sur le développement humain 2010.